

l'intergénération

« Dès la naissance, l'individu vieillit »

alertes est partenaire de l'association nationale « **Une société pour tous les âges** »

Elle est à l'origine, en Isère, des
« **cafés des âges** »

Ce sont des rencontres citoyennes, toutes générations confondues, pour mieux se connaître, se comprendre et être solidaires.

alertes agit pour que chacun, quel que soit son âge, trouve sa place et participe à l'évolution de la société.

les nouvelles technologies

Faire découvrir et intégrer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour les mettre au service des personnes âgées à domicile, en établissement.

les alternatives au logement

Définir de nouvelles formes de vivre ensemble dans la cité. Imaginer des propositions innovantes pour l'habitat des personnes âgées



- Des commissions internes :

établissements, intergénération, domicile, prévention santé.

- Des groupes inter associatifs,

hôpital, aides soignantes, sociétés de HLM, maisons autonomie, 5^{ème} risque, ...

- Des plaquettes,

- * La fin de vie, vers des droits nouveaux
- * Le retour au domicile des personnes âgées après une hospitalisation
- * Vieillir et habiter autrement
- * Vivre ensemble dans une cité solidaire
- * 10 ans des cafés des âges en Isère

- Des conférences,

- * Accompagner un proche dépendant
- * Vieillesse et habitat
- * Adaptation de la société au vieillissement, Modernisation de la santé

- Des colloques,

- * Vieillir et habiter autrement dans la cité,
- * L'intergénération : une utopie réaliste ?

- « **La Lettre d'Alertes** » chaque trimestre

- **Le site web.**

alertes

Association loi 1901

11, avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE
tél 04 76 24 08 63 (le matin)

Notre site internet www.alertes38.org
Notre courriel contact@alertes38.org

Rassembler
Éveiller
Participer
InnoVer
Proposer...



Au regard des défis majeurs que sont le vieillissement et l'évolution des modes de vie de la société, l'association **alertes** relève le défi de son manifeste, adopté lors de sa création en 2002 mis à jour en 2017

« *Alertes considère toute personne âgée, quelle que soit sa situation physique, sociale ou psychologique, comme une personne avec tous les droits afférents à la personne* »

Vieillir, c'est vivre !

Depuis 2002, l'association **alertes** rassemble les différents acteurs des secteurs gérontologiques :

- professionnels, élus et bénévoles
 - personnes âgées et leurs associations
 - familles et leurs associations
 - établissements pour personnes âgées
 - associations d'aides à domicile
 - professionnels santé et médico-social
 - CCAS (Ctre Communal d'Action Sociale)
 - syndicats
 - mutuelles
- et autres organisations concernées par les personnes âgées



alertes œuvre pour :

- ° **une coordination départementale** de réflexion et d'action de l'ensemble des acteurs gérontologiques.
- ° **une intervention citoyenne et collective** en organisant échanges, manifestations, pétitions, et rencontres.

*Vivre plus longtemps
peut être une chance
à condition de se sentir
acteur de ses choix de vie
et citoyen dans la société*

alertes veille et interpelle, afin que partout chacun se doive de :

- * **Considérer la personne âgée dans la globalité** de sa vie, de son histoire, de ses habitudes, de ses valeurs et de ses besoins.
- * **Prendre soin d'elle** en la plaçant au centre du dispositif médico-social, à domicile comme en établissement.
- * **Lui permettre de faire un choix éclairé** pour tout ce qui la concerne en l'informant, et en l'accompagnant dans ses choix de lieu de vie ou de fin de vie.
- * **Lui permettre de bénéficier** des programmes spécifiques de prévention et de vieillissement.

Pour y parvenir, elle alerte

les pouvoirs publics :

Conseil Départemental,
Agence Régionale de Santé,
Municipalités,
mais aussi les Ministères ...

les acteurs de la société civile :

Direction des hôpitaux,
Gestionnaires des établissements,
Organismes des HLM ...

**Pour la qualité de vie
des personnes âgées**

l'Association **alertes**

- a une participation active** dans les structures mises en place par le Conseil Départemental :
- * Le schéma « autonomie » dans ses phases de mise en place puis de suivi.
 - * Le Conseil Départementale de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) et ses différents groupes de travail, et par l'ARS.
 - * Le Conseil Territorial de Santé (CTS)

Elle est présente dans les organes de réflexion de nombreuses structures : Domicile Inter Générations Isérois, Centre de Prévention des Alpes, Pays'Âges, ADPA, Technopole Alpes Santé à Domicile et Autonomie, Conseil de développement de la Métro, Un Toit pour Tous, **Elle est en relations avec de nombreuses municipalités de notre département....**

Elle pousse au rapprochement des secteurs de la gérontologie

et du handicap par une collaboration avec l'ODPHI (Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère)



**Pour vivre mieux
plus longtemps**